

SESSION DU 15 et 16 Décembre 2022

Proposition de vœu

« Assurer la vitalité culturelle et sportive des territoires durant les JO: l'Etat doit tout faire pour éviter une nouvelle saison blanche en 2024 »

Groupe : Les Ecologistes de Bretagne Rapporteur : Julie Dupuy

Les récentes déclarations du ministre de l'intérieur à propos de l'organisation des Jeux Olympiques d'été, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024, ont suscité de nombreuses inquiétudes dans le monde culturel et événementiel. En effet, durant les trois mois de l'été 2024, certains festivals culturels risqueraient d'être supprimés, reportés ou allégés car les forces de police et de gendarmerie seront concentrées à Paris afin d'assurer la sécurité des Jeux olympiques.

Si cette situation venait à se confirmer, elle risquerait de frapper très durement les acteurs du monde culturel. Pour les organisateurs de festivals, les artistes, les technicien.ne.s ainsi que l'ensemble de cet écosystème, la saison estivale représente une période cruciale afin d'assurer l'équilibre financier de leurs structures et de leurs activités. Il en va également de la vitalité de certains territoires et du dynamisme de la création artistique. La tenue et l'organisation d'événements sportifs locaux pendant cette période doit aussi faire part d'une attention égale.

Or, depuis plusieurs années, les mondes de la culture et du sport font face à de nombreux défis qui menacent la pérennité de leurs activités. Tout d'abord, les coûts liés à la sécurité ont explosé depuis 2015, notamment en raison du renforcement drastique des dispositifs de sécurité dans les événements grand public.

Par ailleurs, la crise sanitaire a entraîné de nombreuses restrictions pour l'organisation d'évènements culturels et sportifs, conduisant à des saisons blanches sur 2020 et 2021. Annulations, reports ou jauges limitées ont mis en péril de nombreuses structures dont la santé financière n'a eu de cesse de se dégrader. Certains festivals de petite taille, mais aussi des artistes et des technicien.ne.s ont dû cesser leur activité.

De nouvelles restrictions à l'organisation d'évènements, annoncées par le Ministre de l'intérieur, que ce soit en raison du manque de disponibilité des forces de police ou de services de sécurité privés, risqueraient donc de menacer à nouveau la survie de nombreuses structures organisatrices. Certains territoires doivent leur vitalité à l'organisation d'événements culturels et sportifs, créateurs de richesses et facteurs de cohésion sociale. Le risque est grand d'un ralentissement de la vie culturelle, avec des pertes et un manque de retombées économiques importantes pour les territoires concernés.

Le Conseil régional de Bretagne, réuni en session plénière les 15 et 16 Décembre 2022, demande à l'Etat de mettre en œuvre les moyens humains et financiers indispensables à la tenue des festivals, évènements culturels et sportifs durant l'été 2024.

A défaut, il demande à l'Etat d'apporter le soutien financier nécessaire aux organisateurs-trices de festivals afin de compenser les éventuelles pertes liées à l'annulation ou au report d'événements culturels et sportifs durant cette période.

Il appelle également l'Etat à mettre en œuvre tous les moyens de concertation avec les acteurs du monde culturel pour éviter une nouvelle saison blanche au cœur de l'été 2024.